CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89679** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2007

Raison sociale : MVP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 611 000

11 RUE LE BOIS CERDON
94460 VALENTON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Créteil RC 497 550 061

Siret : 497 550 061 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2114090-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 22424845404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 22424845404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 45 90 69 15 **Fax :** 01 45 90 68 46

Portable : 07 55 58 18 89

Responsabilité légale :
SRMN (987 728 144) / CLEOPLATRE (984 506 345) / SRMN SRMN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.mvp-tce.com

E-mail : noham.peresse@mvp-tce.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 856 431 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	8	08/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 14:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.